



# Fenie Brossette. Les provisions ont eu raison du résultat

**Bilan mitigé pour Fenie Brossette. La société affiche un chiffre d'affaires de 286 MDH au titre du premier semestre 2019, soit une hausse de 7,2%. Le résultat net, quant à lui, se place en zone rouge pour s'établir à -48,7 MDH. Il est constitué de 95% de provisions**

**Aida Lo**  
a.lo@leseco.ma

Le marché s'y attendait après le profit warning émis il y a quelques semaines par le distributeur d'engins BTP. Le premier semestre 2019 de Fenie Brossette n'a pas été des plus reluisants même s'il est parvenu à consolider ses parts de marché au niveau de ses activités historiques. Le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 286 MDH, en hausse de 7,2% par rapport au premier semestre 2018. La baisse des marges et le déstockage relatif aux produits des activités abandonnées ont impacté l'EBITDA qui ressort à -3,8 MDH contre 12,6 MDH un an auparavant. Le résultat non courant s'élève quant à lui à -33,4 MDH à fin juin, intégrant une provision de 33,2 MDH relative aux filiales africaines dont notamment 15 MDH faisant suite au prononcé d'un arrêt de la cour d'appel (du 12 juillet 2019) condamnant Fenie Brossette Côte d'Ivoire à verser la somme de près de 28 MDH à la société COTRADIS sachant que l'exécution provisoire avait déjà été provisionnée à hauteur de 13 MDH dans les comptes de 2017. La société entend toutefois se pourvoir en cassation afin de

«rétablir ses droits». Par ailleurs, dans le cadre de la revue du portefeuille, il a été jugé nécessaire de provisionner certaines créances anciennes ainsi que les stocks inactifs. Le montant de cette provision additionnelle s'élève à 29 MDH dont 16 MDH

en non courant, le reliquat ayant impacté l'EBITDA. Ainsi, le résultat net de Fenie Brossette au titre du premier semestre 2019 est de -48,7 MDH constitué essentiellement de provisions, à hauteur de 95%. Quant à l'endettement net et grâce aux efforts

continus d'optimisation de son besoin en fonds de roulement, il s'établit à 103 MDH eu terme du premier semestre 2019, soit une amélioration de 16,5 MDH depuis fin 2018. Concernant les perspectives, le Conseil d'administration tenu le 27 Août 2019 a demandé au PDG fraîchement nommé, Abdelmounaim Faouzi d'accélérer le plan de développement initié en février 2019. Il lui est également demandé d'ouvrir l'entreprise sur de nouveaux secteurs d'activités tout en se recentrant sur ses métiers historiques. Par ailleurs, Fenie Brossette espère maintenir des fondamentaux solides. Néanmoins, le résultat reste impacté par la constatation de provision et la condamnation de FB Côte d'Ivoire dans le litige COTRADIS. ●